



RECRUTER ET GERER UN SERVICE CIVIQUE

Connaître le dispositif Service Civique, quels sont les avantages et les inconvénients et quelle est la réglementation qui encadre ce dispositif.

Après une présentation orale et vidéo autour du service civique, suite de la formation sous forme de Questions/Réponses.



La mission de service civique ne doit pas être de l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive, ce n'est pas un emploi d'avenir, ni un stage, ni un joueur, ni du bénévolat à temps partiel



Compétences visées :

Avoir les réponses aux différentes questions autour du dispositif :

- ♦ Le service civique qu'est-ce que c'est ?
- ♦ Quelles missions proposer ?
- ♦ Quelles sont les modalités d'indemnisation ?
- ♦ Quelles sont les démarches pour accueillir des jeunes en Service Civique ?
- ♦ Quelles obligations pour la structure d'accueil ?



**Lundi 3 juin 2019
de 18 h 30 à 21 h**



**Intervenant :
C.D.O.S du Puy-de-Dôme**



**20 euros
(15 places disponibles)**